



Cher-ère-s collègues,

Je ne vous cache pas qu'à la lecture du message, nous avons dû nous «accrocher» pour essayer d'en saisir toutes les conséquences. Certains passages sont restés incompréhensibles, surtout le 3ème paragraphe du point 2 et des informations importantes manquent.

Tel quel, c'est juste indigeste et nous défions tout conseiller de ville d'en déduire les conséquences concrètes pour les employés communaux. Sans une image réaliste du sort réservés aux actifs surtout, il ne nous est pas possible d'accepter ce soir cette proposition. Et donc, nous proposons le refus d'entrée en matière.

Je vous rappelle que la CGVC avait demandé qu'une description compréhensible des modalités du passage de la PP à la PC soit donnée au personnel, tout comme aux membres du Conseil de ville. Nous savons que les informations transmises au personnel étaient très diffuses et les règles et modalités du calcul des prestations en PC n'ont pas été explicitement décrites.

Le groupe socialiste juge ce message insuffisant, incompréhensible pour certains passages et propose de reporter la décision en attendant un message plus complet, contenant une explication claire sur l'impact du changement de primauté sur le compte de prévoyance des employés et pas uniquement l'impact pour l'employeur.

Le mode de calcul des prestations en primauté des cotisations à partir des prestations actuelles doit être explicitement formulé afin que chaque employé puisse contrôler ou faire contrôler de manière indépendante l'évolution de ses prestations.

Renvoyer le message à ses auteurs pour exiger plus de transparence n'aura d'impact ni sur la fortune de prévoyance ni et sur les comptes des employés ou des rentiers puisque, avec les statuts actuels et le règlement en place, des mesures d'assainissement ont été prises, mesures qui continueront en 2015. En conclusion, que cette transition ait lieu un peu plus tard, ne modifiera pas la réalité des faits. Donc donnons-nous le temps de faire les choses calmement et avec transparence, en exigeant un message compréhensible et complet. Nous vous proposons de refuser l'entrée en matière.

Murielle Macchi-Berdat